

**Atelier national de sensibilisation des organisations
de la société civile sur les OMD
Amener les populations à s'approprier les
objectifs des politiques de développement**

Un atelier de sensibilisation des organisations de la société civile sur les objectifs du millénaire pour le développement adoptés par l'Assemblée Générale des Nations Unies en septembre 2000 à New York et approuvés par 180 Etats dont la Mauritanie s'est ouvert hier à Nouakchott.

Ouvrant la rencontre, le Commissaire aux Droits de l'Homme, à la Lutte contre la Pauvreté et à l'Insertion a indiqué que notre pays, à l'instar de la communauté internationale, s'est engagé à réaliser d'ici 2015, les objectifs du millénaire pour le développement qui visent à réduire la pauvreté et la faim et généraliser l'enseignement fondamental, réaliser l'équité entre les deux sexes, limiter la mortalité infantile, améliorer la santé des mères, lutter contre le sida et les autres maladies et assurer un partenariat international en matière de développement.

Lire page 3

Ouverture d'un atelier national de sensibilisation des organisations de la société civile sur les OMD

Amener les populations à s'approprier les objectifs des politiques de développement

• Mettre en lumière les synergies qui existent entre les OMD et le CSLP

Le Commissaire aux Droits de l'Homme, à la Lutte contre la Pauvreté et à l'Insertion M. Hamady Ould Meimou a présidé mardi la cérémonie d'ouverture d'un atelier de sensibilisation des organisations de la société civile sur les objectifs du millénaire pour le développement adoptés par l'Assemblée Générale des Nations Unies en septembre 2000 à New York et approuvés par 180 Etats dont la Mauritanie.

Ces objectifs devraient en principe être atteints aux horizons 2015. Ils visent à réduire la pauvreté et la faim et généraliser l'enseignement fondamental, réaliser l'équité entre les deux sexes, limiter la mortalité infantile, améliorer la santé des mères, lutter contre le sida et les

politique résolue d'éradication de la pauvreté. Ainsi une loi d'orientation a été promulguée en juillet 2001 qui fait du partenariat et de la participation de tous les acteurs nationaux, notamment les organisations de la société civile, une obligation et un moyen pour atteindre les objectifs du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP).

. Mesdames, Messieurs,

Le Gouvernement du Premier ministre Maître Sghair Ould M'Bareck fait de la participation des populations dans la définition et la mise en œuvre de leurs priorités de développement une orientation permanente.

Dans le cadre de la mise en œuvre du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, les organisations de la



autres maladies et assurer un partenariat international en matière de développement.

A cette occasion, M. Hamady Ould Meimou a prononcé le discours suivant :

«Dans le cadre de la Déclaration du Millénaire adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies en septembre 2000 à New York, notre pays à l'instar de la communauté internationale s'est engagé à réaliser d'ici 2015, les objectifs du millénaire pour le développement. Ces objectifs sont: «réduire l'extrême pauvreté et la faim, assurer l'éducation primaire pour tous, promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, réduire la mortalité infantile, améliorer la santé maternelle, combattre le VIH/Sida, le paludisme et d'autres maladies, assurer un environnement durable et mettre en place un partenariat mondial pour le développement».

L'objectif stratégique est la création d'un environnement favorable à la Lutte contre la Pauvreté qui permet une utilisation efficiente des ressources humaines et financières disponibles et la mobilisation efficace de l'ensemble des acteurs du développement.

Sous la sage direction du Président de la République, Monsieur Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya, notre pays s'est engagé dans une

société civile ont un rôle central dans le ciblage des bénéficiaires, l'encadrement et la formation des groupements de base et la définition des priorités des populations qui doivent s'approprier les objectifs des politiques de développement conçues et exécutées par les pouvoirs publics dans le but d'améliorer leurs conditions de vie.

L'atelier de ce jour devrait donc contribuer à mettre en lumière les synergies qui existent entre les Objectifs du Millénaire pour le Développement et le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté.

Aussi, je déclare ouvert l'atelier national de sensibilisation des organisations de la société civile sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Je vous remercie».

A son tour, Mme Cécile Molinier représentante résidente du PNUD à Nouakchott a souligné le rôle du Commissariat dans l'action de ONGs opérant dans le domaine du développement et la participation des différents promoteurs économiques.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence de Mme Zeinabou Mir Mohamed Ould Nahah, secrétaire d'Etat à la Condition Féminine et de plusieurs cadres des départements concernés.